

RCS : SOISSONS

Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00085

Numéro SIREN : 448 017 962

Nom ou dénomination : 2B2T

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2023 sous le numéro de dépôt 3251

Bilan Actif

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT**

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	140 253		140 253	140 253
Autres immobilisations incorporelles	3 845	3 845		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	595 627	406 018	189 610	168 226
Autres immobilisations corporelles	909 129	670 114	239 015	125 033
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				32 850
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 856		19 856	19 856
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 658 610	1 079 976	538 734	433 411
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	427 933		427 933	423 265
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	34 934		34 934	46 445
Autres créances	121 895		121 895	80 191
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	
Disponibilités	292 487		292 487	419 716
Charges constatées d'avance (3)	14 407		14 407	10 849
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 079 556		1 079 556	980 266
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 760 366	1 079 976	1 680 389	1 466 683
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	275 124	275 124
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 055	1 055
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 766	10 294
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	175 571	166 610
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 733	9 434
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	475 250	462 516
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	221 412	117 118
Emprunts et dettes financières diverses (3)	80 170	30 234
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	713 404	634 453
Dettes fiscales et sociales	186 965	222 363
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 189	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 205 140	1 004 167
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 680 389	1 466 683
(1) Dont à plus d'un an (a)	160 320	84 826
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 044 820	919 341
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
PAR LE GERANT**

Désignation de la société : 2B2T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 1 680 389 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 733 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluation :

Les stocks de marchandises sont inventoriés au prix de vente TTC et ramené au prix d'achat HT par le coefficient de marge observé.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 092 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	30/06/2022	30/06/2023	30/06/2023
Créances de l'actif immobilisé :	19 856		19 856
Autres	19 856		19 856
Créances de l'actif circulant :	171 236	171 236	
Créances Clients et Comptes rattachés	34 934	34 934	
Autres	121 895	121 895	
Charges constatées d'avance	14 407	14 407	
Total	191 092	171 236	19 856

Produits à recevoir

	30/06/2023
FOURNISSEURS AVOIR NON PARVENUS	48 730
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	931
Total	49 661

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 275 124,00 Euros décomposé en 1 212 titres d'une valeur nominale de 227,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 212	227,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 212	227,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 205 140 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	221 412	61 092	160 320	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	80 170	80 170		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	713 404	713 404		
Dettes fiscales et sociales	186 965	186 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (*)	3 189	3 189		
Produits constatés d'avance				
Total	1 205 140	1 044 820	160 320	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	45 394			
(**) Dont envers Groupe et associés	79 779			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 79 778 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	27 679
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	59 608
PRIMES EXCEPTIONNELLES	24 000
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	11 947
CHARGES SOCIALES S/PROV.PRIMES EXCE	4 800
CVAE	2 605
TAXE D APPRENTISSAGE	249
TAXE TASCOM	12 878
Total	167 766

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant	Montant	Montant
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 159		
ASSURANCE MULTISQUE PAYEE D,AV	6 248		
Total	14 407		

2B2T
Société à responsabilité limitée au capital de 275 124 euros
Siège social : 34 Boulevard de Montpellier - 02220 BRAINE
RCS 448 017 962 SOISSONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 DECEMBRE 2023

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 12 733,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 733,41 euros
5% au compte « Réserve Légale » Qui sera ainsi porté de 10 766 euros à 11 403 euros	637 euros

Le solde, soit	12 096,41 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » qui sera ainsi porté de 175 571,25 euros à 187 667,66 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
La Gérance

